

Sachons que si les œuvres présentées lors de ce concert sont désignées par le terme *concerto*, choisi par Vivaldi, c'est bien celui de "sonate" qu'il faudrait adopter. Depuis 1750 au plus tard, spécialement en Allemagne, concerto signifie en effet une composition pour un ou plusieurs instruments jouant en soliste avec un orchestre. Il n'en est pas ainsi chez Vivaldi qui s'appuie sur la définition de 1713 : « *Les concertos...sont des réunions ou des collegia musica ; mais au sens strict, il n'est pas rare que ce mot désigne une musique de chambre aussi bien vocale qu'instrumentale et..., au sens le plus strict, des choses de violon écrites de telle sorte que chaque partie ressorte un certain temps et rivalise pour ainsi dire avec les autres voix.* »

Mais, soyons fous si on veut aller chercher quelques points communs entre nos différents intervenants. Allons voir le *Concerto pour la nuit de Noël* d'Arcangelo Corelli (1653-1713). À l'adagio chanté par l'orchestre dans les mouvements lents, répond l'allegro orchestral dans un style où transparait la discipline française adaptée à la musique italienne. On vous dira qu'ici, l'influence de Lully sur Corelli, attestée par Geminiani, trouve une nouvelle confirmation et que la tradition dans les départs de tous ces *opus* se perpétuera jusque chez Vivaldi et Bach, Vivaldi qui porte le concerto de soliste à son apogée, avec ses *concerti grossi* construits sur un modèle tellement proche de celui du concerto de soliste que l'on ne saurait toujours faire le départ.



D'autre part, c'est précisément Vivaldi qui, avec ses œuvres concertantes, donne un nouveau contenu au terme. Il l'emploie pour toutes sortes possibles de combinaisons instrumentales : certains instruments ont ainsi atteint leur apogée à l'époque baroque. C'est le cas de la famille des violes, de la flûte à bec, du luth et du théorbe et du clavecin, qui vont peu à peu connaître l'oubli jusqu'à la redécouverte de la facture instrumentale spécifique à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. D'autres instruments, bien que toujours présents, évoluent après le baroque. C'est le cas du violon qui est alors joué avec une technique spécifique, avec l'utilisation d'un archet différent sur des cordes en boyaux (et non en métal). L'orgue baroque est également un instrument à la facture et aux sonorités spécifiques.

Puisque dans la première partie, Lully (1632-1687) est sollicité, rendons grâce à la cause. Et au pourquoi de sa sélection. Il n'est certes pas un compositeur remarquable pour sa spontanéité et son imagination musicale n'est stimulée ni par la séduction *du bel canto*, ni par les possibilités expressives de l'harmonie, mais par les notions abstraites de rythme et de mouvement. Cela dit, notre italien à l'ambition illimitée est tout de même un incomparable styliste, et c'est dans les formes très contraignantes de la chaconne et de l'ouverture dite à la française qui témoignent de son imagination rythmique sans bornes, que sa sobriété très rationnelle s'exprime le mieux. Ce paradoxe, qui veut que Lully ait tiré sa force de ces restrictions formelles, en fait le véritable représentant de cette préciosité artificielle que la cour de Versailles imposait à la musique comme aux autres arts. Avec lui, la musique baroque française est à son apogée stylistique et se démarque de ses voisines, totalement. Après lui et avec lui, disparaîtront cette lourdeur orchestrale, ce contrepoint affecté et cette raideur compassée. Un ensemble que certains admirent tant ! La musique prendra un ton moins austère et des dimensions plus modestes. Au moment où ailleurs, certains s'élèveront vers le style baroque plus tardif, la France va trouver dans le style *roccoco* un langage qui, bien qu'issu du style baroque, se voudra résolument autre.

LENSEMBLE BAROQUE DE TOULOUSE  
DIRECTION MICHEL BRUN  
PRÉSENTE

DOUCE  FOLIE



PROGRAMME

FOLIES D'ESPAGNE VIVALDI, GEMINIANI, LULLY, BACH

LE TRIOMPHE D'ALCIONE, SUITE IMAGINAIRE  
MARIN MARAIS, BERNARD-AYMABLE DUPUY

VENDREDI 25 MARS 20H30  
TOULOUSE - EGLISE SAINT-EXUPÈRE

SAMEDI 26 MARS 17H  
PORTET-SUR-GARONNE - EGLISE SAINT-MARTIN

Réservation : [ebt.festik.net](http://ebt.festik.net)